



Auch, le 20 février 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **Finances publiques : Philippe Dupouy fait part de ses inquiétudes à Gabriel Attal, Ministre de l'action et des comptes publics en déplacement dans le Gers**

Lors d'une rencontre avec les élus locaux à la Préfecture du Département, Philippe Dupouy, Président du Conseil Départemental est intervenu :

« Monsieur le Ministre, j'interviens aujourd'hui pour vous faire part de mes inquiétudes face au contexte financier que traverse les collectivités locales, et notamment, départementales.

Vous n'êtes pas sans savoir que la 1<sup>ère</sup> compétence du Département est la solidarité. Aujourd'hui, nous devons faire face à une augmentation inquiétante des demandes d'aides et d'accompagnement, que ce soit dans le secteur de l'enfance, des familles, ou des seniors, et les finances du Conseil Départemental en sont les premières impactées.

À l'heure où le contexte inflationniste est alarmant, où le pouvoir d'achat de nos concitoyens est en baisse constante, notre collectivité est l'une des premières portes d'entrées en réponse à la détresse.

Nous intervenons également sur de nombreuses compétences qui ne nous sont pas incombées. Je pense notamment à l'Agriculture ou encore à la Santé.

Dans un département rural comme le nôtre, où la désertification médicale est prégnante et face à un système de santé totalement délité, la collectivité départementale est contrainte de salarier des médecins généralistes et spécialistes dans les zones les plus dépourvues afin d'offrir un accès aux soins équitables à ses concitoyens.

Une dépense, qui en va de ma responsabilité, mais qui vient s'ajouter aux dépenses de fonctionnement.

L'ensemble de ces engagements, qu'ils soient endossés par nécessité ou imposés, augmentent considérablement les sorties financières de notre collectivité.

Dans le projet de loi que vous proposez, je m'inquiète face au pacte de confiance qui nous demande de limiter la progression des dépenses de fonctionnement, dans les cinq prochaines années, sans dépasser le niveau d'inflation moins 0,5%.

L'État n'indexe pas nos dotations de fonctionnement à l'inflation, mais il nous demande de limiter la progression de ces dépenses, face à un contexte social et financier en grande tension. Il ne s'agit pas d'un pacte de confiance, mais bien d'un pacte de défiance.

En additionnant ces dépenses, en assumant des choix responsables pour le bien vivre de nos concitoyens, en finançant des décisions gouvernementales imposées qui viennent bousculer les budgets locaux, vous l'aurez compris, nous tiendrons difficilement ce cap.

De plus, je pense que l'échelle de la proximité est essentielle pour notre département. Nos concitoyens ont besoin du service public apporté par nos collectivités locales.

Sans les financements nécessaires, nous ne pourrions répondre aux besoins du territoire et assurer le bon fonctionnement de la collectivité et les compétences qui en dépendent.

Enfin, je tiens à revenir sur la RN124 et notamment, sur son financement.

Vous n'avez pas manqué l'occasion de rappeler le rôle essentiel qu'a joué l'Etat sur cet axe. Pour ma part, je tiens à vous rappeler qu'en 1998, sans les collectivités qui ont apporté 55% des financements, la finalisation d'une route en 2x2 voies, qui n'est ni sous la responsabilité communale, ni Départementale, ni Régionale, n'aurait pu voir le jour. »